

*Royaume du Maroc*  
*Ministère des Affaires Etrangères*  
*et de la Coopération*



المملكة المغربية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والاندلس

*Direction de Coopération*  
*Multilatérale*

مديرية التعاون المتعدد  
الأطراف

**Statement of the Delegation  
of the Kingdom of Morocco  
At  
the Commemoration Ceremony  
of the 40<sup>th</sup> anniversary  
of the Group of 77.**

**Sao Paulo (Brazil), June 11<sup>th</sup> - 12<sup>th</sup>, 2004.**

TD(XI)/SAO/002  
SAO.04-047

Mr Chairman,  
Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

It's a great honor for the delegation of my country to take part with you in the celebration of the 40th anniversary of our Group. It is a happy occasion which we must celebrate with joy and pride, and with an optimistic vision turned towards the future.

The enjoyment, which this celebration brings to us, flows from the considerable distance covered by our Group and its positive march notwithstanding the uncertainties of the international economic situation.

Indeed, history will remember June 15th, 1964 as a memorable date on which took place in Geneva the creation of the Group of 77, further to the adoption of the joint "Declaration of the Seventy-Seven" developing countries, who were participating in the first UNCTAD meeting.

The issue was at that time, just after the accession of the majority of our countries to political sovereignty, to affirm our will to give to the latter real content, by exercising the decision-making power in economic matters, the full freedom to dispose of our natural resources and finally the concretization of all our people's potentialities. For this purpose, our action consisted in eliminating all the obstacles which are rising in this path and to promote regulations and institutions capable to support our efforts in favour of the development.

Therefore, the Group of 77 who presented itself then as the economic counterpart of the Non Aligned Movement, created one decade before, had to initiate a new approach, based on the principles of coordination and solidarity, aimed to put forward the common interests of its members, to reinforce their position and their negotiating capacities on the important economic issues addressed within the United Nations system and to promote the idea of building a new international economic order.

Being inspired by such an approach, our Group had been able, from then on, to engage a new dynamics of economic and technical cooperation which had been formulated in plans of action and appropriate structures.

Indeed, since the adoption in 1978 of the Buenos Aires Plan of Action, the economic and technical cooperation among developing country (ECDC- TCDC), has not ceased being reinforced, in particular with the adoption of the Caracas Plan of Action in 1981, the creation of the General System of Trade Preferences (GSTP) among developing country in 1988, the adoption of the Havana Plan of Action by the First South Summit in 2000 and the adoption of the Marrakech Declaration and the Framework of Implementation by the High level Conference on South-South Cooperation, which my country had the privilege of hosting in December 2003 in Marrakech.

We also have been able to face the denigration campaigns by maintaining our presence and our discipline in the multilateral economic negotiations. As an African proverb says "When one starts to launch stones against a tree, it means it is bearing fruits".

Consequently, it belongs to us to reinforce our Secretariat by placing at its disposal the necessary human and material means, while preparing ourselves intellectually to the challenges of the implementation of the Millennium Development Goals. Our Group had had to adapt to the globalisation phenomenon, in order to ensure that the taken liberalization steps and the large transnational companies deployment, do not lead to marginalisation and even crushing of the poorest Countries, in particular in our African continent.

To this end, we worked to develop regulation and adjustment mechanisms at the United Nations level. Our efforts were crowned by the Millenium Declaration and the United Nations Conferences and Summits for its implementation.

Mr Chairman,  
Excellencies,  
Ladies and gentlemen,

The enlargement of our Group with new memberships among which, in particular, that of the People's Republic of China in 1996, constitutes for us another source of pride and a considerable asset, which must stimulate us to persevere on the way that the founding fathers had paved for us.

Today, we are delighted by the enlargement of our Group to a multitude of countries from all continents, representing more than 80% of world population, which allowed it to become a power impossible to circumvent in any negotiation relating to international economic relations and the issue of development.

In this respect, we have been able to establish a common and unified strategy of communication, proposal and negotiation within the United Nations system and towards our developed partners and the international financial institutions.

We are delighted to note that this strategy includes today all the development issues such as, international trade, financing for development, Official Development Assistance, foreign debt, environment and development, international cooperation for development, information and communication technologies, the fight against poverty, natural disasters and epidemics... etc.

The international context characterized by globalization and interdependence, encourage us to reinforce such strategy and to adapt it to the new requirements of the international economic relations, without dissociating ourselves from the guiding principles of our Group which are unity, solidarity and equity.

In parallel, it is incumbent upon us to redouble efforts in order to consolidate the assets achieved within the North-South dialogue and to seek ways and means capable of making such dialogue evolve within a broader partnership, based on mutual respect and co-responsibility.

To that purpose, the NEPAD constitutes, for the African continent, an instructive example of the areas where such partnership must be developed, if all parties, particularly the developed countries, are armed with the necessary will for the concretization of the commitments taken to this effect.

We are convinced that the reinforcement of multilateralism and the commitment of the international community in favor of development, in particular developed countries, remain essential factors for the success of economic and social reforms started by the countries of the South, in order to establish the bases of a true economic takeoff.

In this context, the situation of the Least Developed Countries (LDC), the Small Island Developing States (SIDS) and the LandLocked Developing Countries (LLDC), deserves a particular attention from all components of the international community.

Mr Chairman,  
Excellencies,  
Ladies and gentlemen,

These are some issues we were keen to remind on this happy occasion which takes place, as you know, just after the expiry of the chairmanship mandate of our Group, that my country had the honor to assume in 2003.

To this end, allow me to stress that my country, under the leadership of His Majesty the King Mohammed VI, since it was invested with that mission, it spared no effort to carry on the actions conducted by its predecessors, in order to make the interests and the concerns of our Group prevail and to reinforce its presence on the international arena.

At the end of this mandate and thanks to the invaluable support of all the members, our Group has been able to coordinate its positions and to achieve considerable progress in favor of the cause of development.

Thus, the Moroccan chairmanship had set up as first priority, to convert into facts the commitments taken by the international community, with regard to economic and social development. The immediate and concrete implementation constituted indeed the major theme of the Moroccan chairmanship of the Group of the 77.

In this way, the General Assembly adopted, at the Group of the 77 initiative, a resolution (57/270B) on the integrated and coordinated follow-up of the outcomes of the United Nations major Conferences and Summits, which constitutes a first landmark on the way of the achievement of the objectives agreed upon at the international level.

Taking as a basis this resolution, which envisaged the organisation of a major event in 2005, the Moroccan chairmanship took on behalf of the Group the initiative to propose the holding of a Summit on development next year; initiative which was concretized recently. The 2005 Summit constitutes an opportunity to assess the evolving progress towards achieving the Millennium Development Goals and to take necessary measures to advance the process of implementation. It will be also an occasion of reflection on how to adapt United Nations organizations to the new challenges facing peace and development.

We seized also, the opportunity of the substantive session of the ECOSOC and the 58th session of the General Assembly to reiterate our Group positions and to facilitate the adoption of resolutions and recommendations, which not only better meet our needs, but also clearly stipulate the necessity for an effective implementation of international commitments regarding development.

We have also taken advantage from the work of the 11th session of the Commission on Sustainable Development, to stress the fact that the Rio Declaration, the Agenda 21 and the Johannesburg Plan of implementation, constitute an indivisible set of commitments which should define the programme of work of the Commission and its future orientations.

With regard to the issue of financing for development, we centered our efforts, particularly at the level of the General Assembly and during the High level dialogue of the ECOSOC with the Bretton Woods institutions and WTO, on the need for the implementation of the Monterrey Consensus, in order to achieve an increased mobilization of national resources and international financial flows in favor of development.

We thus stressed that the concretization of such an objective, requires a specific treatment of the external debt problem, a substantial increase in the Official Development Assistance, a constant promotion of foreign direct investment towards developing countries as well as a just and equitable liberalization of international trade.

With regard to the social questions, our action consisted in sensitizing the international community with the importance of the concretization of the Copenhagen Summit results on social development and the results of the 24th special session of the General Assembly.

In parallel, the Extraordinary Ministerial Conference of the LDCS and the High Level Conference on South-South Cooperation, held respectively in Rabat and Marrakech, enabled us to strengthen our cooperation and to translate into facts the principle of solidarity, which is inspiring our action within the



international community.

These Conferences also allowed us to assess the South-South cooperation in the light of the implementation of the Havana Plan of Action and thus, to lay the foundations for the success of the 2nd Summit of the South expected to be held in 2005.

It is necessary for us to seize the opportunities offered by the major events of the year 2005 and to prepare ourselves for them. The United Nations will discuss of its two founding pillars, cooperation and economic coordination, as well as the defense of peace and security, vis-à-vis the new threats which are international terrorism and the proliferation of the weapons of mass destruction.

It will be the occasion for our Group to reaffirm high and strong that the goals of peace and development are closely linked and should be pursued in a positive dynamics.

I thank you for your attention.

*Royaume du Maroc*  
*Ministère des Affaires Etrangères*  
*et de la Coopération*



المملكة المغربية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والإتصال

*Direction de Coopération*  
*Multilatérale*

مديرية التعاون المتعدد  
الأطراف

**Allocution de la Délégation  
du Royaume du Maroc**

**A la cérémonie de commémoration du  
40ème anniversaire du Groupe des 77.**

**Sao Paulo (Brésil), 11-12 juin 2004.**

Monsieur le président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour la délégation de mon pays de participer à vos côtés à la célébration du 40ème anniversaire de la création de notre Groupe. Il s'agit là d'une heureuse occasion que nous devons célébrer avec joie et fierté, et avec un regard optimiste et tourné vers l'avenir.

La joie que nous procure cette célébration, découle de l'appréciable chemin parcouru par notre Groupe et sa marche positive nonobstant les aléas de la conjoncture internationale.

En effet, l'histoire retiendra le 15 juin 1964 comme une date mémorable qui a connu la création, à Genève, du Groupe des 77, suite à l'adoption de la « Déclaration conjointe des soixante-dix-sept » pays en développement qui participaient aux travaux de la première réunion de la CNUCED.

Il s'agissait alors, au lendemain de l'accès de la plupart de nos pays à la souveraineté politique, d'affirmer notre volonté de donner à celle-ci un contenu réel, par l'exercice du pouvoir de décision en matière économique, la pleine disposition de nos ressources naturelles et enfin la réalisation de toutes les potentialités de nos peuples. Pour cela, notre action a consisté à éliminer tous les obstacles qui se dressent sur cette voie et à promouvoir des règles et des institutions à même de soutenir nos efforts en faveur du développement.

Dès lors, le Groupe des 77 qui se présentait ainsi comme le pendant économique du Mouvement des Non Alignés créé une décennie plutôt, se devait d'initier une approche inédite, basée sur les principes de coordination et de solidarité, pour faire prévaloir les intérêts communs de ses membres, renforcer leur poids et leurs capacités de négociation sur les grandes questions économiques traitées au sein du système des Nations Unies et faire avancer l'idée de l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

S'inspirant d'une telle approche, notre Groupe pouvait désormais enclencher une nouvelle dynamique de coopération économique et technique qui s'inscrira progressivement dans des plans d'action et des structures adéquates.

En effet, depuis l'adoption en 1978 du Programme d'action de Buenos Aires, la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD-CTPD), ne cessait de se renforcer, notamment avec l'adoption du Programme d'action de Caracas en 1981, la création du Système Général des Préférences Commerciales entre pays en développement en 1988, l'adoption du Programme d'action de La Havane par le premier Sommet du Sud en 2000 et l'adoption de la Déclaration de Marrakech et du Cadre de sa mise en œuvre, à l'issue de la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, que mon pays a eu le privilège d'abriter au mois de décembre 2003 à Marrakech.

Nous avons également su faire face aux campagnes de dénigrement en maintenant notre présence et notre discipline dans les négociations multilatérales économiques. Ainsi que le dit un proverbe africain « Quand on commence à lancer des pierres contre un arbre, c'est qu'il est en train de porter des fruits ».

Il nous appartient dès lors de renforcer notre Secrétariat en mettant à sa disposition les moyens humains et matériels nécessaires, tout en nous préparant sur le plan intellectuel aux défis de la mise en œuvre des Objectifs de Développement du Millénaire. Notre Groupe a dû s'adapter au phénomène de la mondialisation afin de faire en sorte que l'ouverture des marchés et le déploiement des grandes sociétés transnationales n'entraînent pas la marginalisation et même l'écrasement des pays les plus démunis, notamment sur notre continent africain.

Pour ce faire, nous avons œuvré pour développer des mécanismes de régulation et d'ajustement au niveau des Nations Unies. Notre effort a été couronné par la Déclaration du Millénaire et les Conférences et Sommets des Nations Unies pour sa mise en œuvre.

Monsieur le président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

L'élargissement de notre Groupe avec de nouvelles adhésions dont notamment celle de la République Populaire de Chine en 1996, constitue pour nous une autre source de fierté et un atout majeur qui doit nous stimuler à persévérer sur la voie que les pères fondateurs nous avaient tracée.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'élargissement de notre Groupe à une multitude de pays de tous les continents représentant plus de 80% de la population mondiale, ce qui a permis à cet ensemble de devenir une force incontournable dans toute négociation qui concerne les relations économiques internationales et la problématique du développement.

A cet égard, nous avons pu établir une stratégie commune et unifiée de sensibilisation, de proposition et de négociation dans le cadre du système des Nations Unies ainsi qu'à l'égard de nos partenaires développés et des institutions financières internationales.

Nous nous réjouissons de constater que cette stratégie englobe aujourd'hui toutes les questions liées à la problématique du développement telles que, le commerce international, le financement du développement, l'Aide Publique au Développement, la dette extérieure, l'environnement et le développement, la coopération internationale pour le développement, les technologies de l'information, la lutte contre la pauvreté, les catastrophes naturelles et les grandes épidémies...etc.

Le contexte international caractérisé par la mondialisation et l'interdépendance des économies, nous incite à renforcer davantage une telle stratégie et à l'adapter aux nouvelles exigences des relations économiques internationales sans se démarquer des principes de base de notre Groupe que sont l'unité, la solidarité et l'équité.

Parallèlement, il nous incombe de redoubler d'efforts en vue de consolider les acquis réalisés dans le cadre du dialogue Nord-Sud et de rechercher les voies et moyens susceptibles de le faire évoluer dans le cadre d'un large partenariat basé sur le respect

mutuel et la co-responsabilité.

A cet effet, le NEPAD, pour le continent africain, constitue un exemple édifiant des domaines où un tel partenariat est appelé à se développer si toutes les parties, particulièrement les pays développés, s'arment de la volonté nécessaire à la concrétisation des engagements pris dans ce sens.

Nous sommes convaincus que le renforcement du multilatéralisme et l'engagement de la communauté internationale, notamment des pays développés, en faveur du développement, restent des facteurs essentiels à la réussite des réformes économiques et sociales engagées par les pays du Sud en vue d'asseoir les bases d'un véritable décollage économique.

Dans ce cadre, la situation des Pays les Moins Avancés, des Petits Etats Insulaires en Développement et des Pays en Développement Sans Littoral, mérite une attention particulière de la part de toutes les composantes de la communauté internationale.

Monsieur le président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Telles sont quelques questions que nous avons tenu à évoquer en cette heureuse occasion qui intervient, comme vous le savez, au lendemain de l'expiration du mandat de la présidence de notre Groupe que mon pays a eu l'honneur d'assumer en 2003.

A cet effet, permettez-moi de souligner que mon pays, sous la conduite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, n'a ménagé aucun effort, depuis qu'il a été investi de cette mission, dans la

poursuite des actions menées par ses prédécesseurs en vue de faire prévaloir les intérêts et les préoccupations de notre Groupe et de renforcer sa présence sur la scène internationale.

Au terme de ce mandat et grâce à l'appui inestimable de tous les membres, notre Groupe a pu coordonner ses positions et réaliser des avancées non négligeables en faveur de la cause du développement.

La présidence marocaine s'est ainsi fixée comme première priorité la traduction dans les faits des engagements pris par la communauté internationale en matière de développement économique et social. La mise en œuvre immédiate et concrète a constitué en effet le thème majeur de la présidence marocaine du Groupe des 77.

C'est ainsi que l'Assemblée générale a adopté à l'initiative du Groupe des 77 une résolution (57/270B) sur le suivi intégré et coordonné des résultats des grandes Conférences et Sommets des Nations Unies qui constitue un premier jalon sur la voie de la réalisation des objectifs convenus au niveau international.

Se basant sur cette résolution qui a prévu l'organisation d'un événement majeur en 2005, la présidence marocaine a pris au nom du Groupe l'initiative de proposer la tenue d'un Sommet sur le développement l'année prochaine, initiative qui a été concrétisée récemment. Le Sommet de 2005 constitue une opportunité d'évaluer les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire et de prendre les mesures nécessaires pour avancer le processus de mise en œuvre. Il sera aussi l'occasion de réfléchir à l'adaptation des organismes des Nations Unies aux nouveaux défis lancés à la paix et au développement.



Egalement, nous avons saisi l'occasion de la tenue de la session de fond de l'ECOSOC et de la 58ème session de l'Assemblée générale pour réitérer les positions de notre Groupe et faire adopter des résolutions et recommandations qui non seulement répondent mieux à nos préoccupations, mais aussi stipulent clairement la nécessité d'une mise en œuvre effective des engagements internationaux en matière de développement.

Nous avons également mis à profit les travaux de la 11ème session de la Commission du Développement Durable pour mettre l'accent sur le fait que la Déclaration de Rio, l'Agenda 21 et le Plan d'action de Johannesburg constituent un ensemble indivisible d'engagements qui doit définir le cadre de travail de la Commission et ses orientations futures.

En ce qui concerne la question du financement du développement, nous avons axé nos efforts, particulièrement au niveau de l'Assemblée générale et lors du dialogue de haut niveau de l'ECOSOC avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC, sur la nécessité de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en vue d'une mobilisation accrue des ressources nationales et des flux financiers internationaux en faveur du développement.

Nous avons ainsi souligné que la concrétisation d'un tel objectif, exige un traitement spécifique du problème de la dette extérieure, un accroissement substantiel de l'Aide Publique au Développement, une promotion soutenue de l'investissement étranger direct en direction des pays en développement et une libéralisation juste et équitable du commerce international.

En ce qui concerne les questions sociales, notre action a consisté à sensibiliser la communauté internationale à l'importance de la concrétisation des résultats du Sommet de Copenhague sur

le développement social et de la 24ème session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Parallèlement, la Conférence Ministérielle Extraordinaire des PMA et la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, tenues respectivement à Rabat et Marrakech, nous ont permis de renforcer davantage notre coopération et de traduire dans les faits le principe de solidarité qui inspire notre action au sein de la communauté internationale.

Ces Conférences nous ont également permis de faire le point de la coopération Sud-Sud à la lumière de la mise en œuvre du Programme d'action de La Havane et de jeter ainsi les bases pour la réussite du 2ème Sommet du Sud prévu en 2005.

Il nous faut saisir les opportunités offertes par les grands rendez-vous de cette année 2005 et nous y préparer. Les Nations Unies débattront de leurs deux piliers fondateurs, la coopération et la coordination économique ainsi que la défense de la paix et de la sécurité, face aux nouvelles menaces que sont le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive.

Ce sera l'occasion pour notre Groupe de réaffirmer haut et fort que les objectifs de la paix et du développement sont intimement liés et devront être poursuivis dans une dynamique positive.

Je vous remercie de votre attention.